



**5<sup>ème</sup> TOURNOI NATIONAL MINIMES  
EXCELLENCE**

**TOULOUSE/HAUTE-GARONNE**

**Dimanche 05 mars 2017**



**MAISON DU JUDO  
Chemin Cassaing  
31500 Toulouse**



# Comité de la Haute-Garonne de Judo, jujitsu, Kendo & DA

## 5<sup>ème</sup> Tournoi national minimes excellence Toulouse/Haute-Garonne Dimanche 05 mars 2017

**LIEU** : Maison du Judo – Chemin Cassaing – 31500 Toulouse

**CONTACTS TOURNOI** : Nadir ALI BEY (CTF) 06.85.82.14.30 [alibeyn@yahoo.fr](mailto:alibeyn@yahoo.fr)

Jean-Claude BORREDON (Président) 06.21.50.01.50 [judo31dep@gmail.com](mailto:judo31dep@gmail.com)

Inscriptions sur le site de la FFJDA <http://www.ffjudo.com/>

**ORGANISATION TOURNOI** : COMITE DE LA HAUTE GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA

Le Comité de la Haute-Garonne de Judo organise pour la cinquième année un tournoi national pour les catégories minimes, féminines et masculines à la Maison du Judo de Toulouse.

Vous trouverez dans le règlement qui suit les différentes composantes de cette organisation.

### HORAIRES :

- \* De 08h30 à 09h00 : Pesée minimes filles
- \* 09h30 : début des combats.
- \* De 10h30 à 11h00 : Pesée minimes garçons -34kg.
- \* De 13h00 à 13h30 : Pesée minimes garçons -38kg, -42kg, -46kg.
- \* De 14h15 à 14h45 : Pesée minimes garçons -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, +73kg.

Fin prévisionnelle 17h00

[Une pesée officieuse sera mise en place la ½ heure précédent la pesée officielle](#)

# REGLEMENT DU TOURNOI

---

## Article 1

Ce tournoi s'adresse aux minimes (nés en 2003 et 2004) ceinture orange minimum, il est ouvert à tous les clubs affiliés à la FFJDA.

Rappel des catégories de poids (tolérance 0,5kg):

Masculins : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg et +73kg

Féminines : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg et +70kg

## Article 2

Les participants sont engagés par les clubs, les comités départementaux ou les ligues.

Le tirage au sort tiendra compte de l'engagement fait par le responsable de délégation.

## Article 3

Le nombre maximum d'engagés par catégorie de poids est limité à 64. Jusqu'à 16 engagés la catégorie se déroulera en poules de 3 ou 4 combattants + tableau sans repêchage.

A partir de 17 engagés: tableau avec double repêchage.

## Article 4

Les judokas devront se présenter au contrôle d'engagement avec le passeport sportif en règle et payer **la somme de 3 euros pour l'inscription** par chèque à l'ordre du « Comité de la Haute-Garonne de Judo ». Aucune dérogation ne sera prise en compte.

## Article 5

**Les horaires sont donnés à titre indicatif** ; cependant les organisateurs se réservent le droit de modifier ceux-ci et de statuer en cas de litige pour le bon déroulement de la manifestation.

## Article 6

L'engagement des compétiteurs se fait sur le site fédéral ; aucune inscription ne sera prise sur place.

Les inscriptions seront closes le **dimanche 26 février 2017** et aucun engagement ne pourra être effectué après cette date.

